



# ATTESTATION DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT LÉGER DE MARCHANDISES -3,5 TONNES

à Blois du 05/05/2025 au 25/07/2025

Financé par



Formation continue

## G&L FORMATION

Maves

Tél : 01 73 79 14 70

Mail : [contact@cftl-transformation.fr](mailto:contact@cftl-transformation.fr)

[En savoir plus sur la formation](#)

## CONDITIONS D'ADMISSION

### Pré-requis :

Maitrise de la langue française Maitrise des opérations mathématique de base (+ - \* /) et règle de trois Connaissances en transport de marchandises seraient un plus

### Niveau de sortie :

Sans Niveau spécifique

## Contenu et programme

### Objectifs :

Former les professionnels du transport routier à diriger une entreprise, en couvrant des compétences telles que la gestion juridique, financière, et commerciale ainsi que la réglementation du transport de marchandises, la gestion du personnel, l'entretien du matériel.

La formation permet la délivrance de l'attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises permet à son détenteur d'être le gestionnaire de transport d'une entreprise de transport routier de marchandises utilisant exclusivement des véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes.

- Préparation à l'examen pour l'obtention de l'attestation de capacité professionnelle en transport léger
- Acquisition de connaissance en réglementation (Commerciale, Sociale, Transport)
- Acquisition de connaissances en gestion économique et financière d'entreprise

### Programme :

- MAITRISER LA GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE SON ACTIVITÉ TRANSPORT - L'ENTREPRISE ET SON ACTIVITÉ FINANCIÈRE
- MAITRISER L'ENVIRONNEMENT JURIDICO-COMMERCIAL DE L'ENTREPRISE - L'ENTREPRISE ET LE DROIT CIVIL ET COMMERCIAL
- PLANIFIER L'HUMAIN EN EXPLOITATION EN VEILLANT AU RESPECT DES DIFFÉRENTES RÉGLEMENTATIONS SOCIALES APPLICABLES - L'ENTREPRISE ET SES SALARIÉS
- REALISER UNE PRESTATION DE TRANSPORT EN RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION TRANSPORT - L'ENTREPRISE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT
- VEILLER À LA SÉCURITÉ DES BIENS TRANSPORTÉS TOUT EN RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR - L'ENTREPRISE ET LA SÉCURITÉ
- VENDRE ET PROMOUVOIR SON ACTIVITÉ - L'ENTREPRISE ET SON ACTIVITÉ COMMERCIALE

### Durée en centre :

3

## LES AUTRES SESSIONS

|    | Adresse                    | Date de sessions            | Publics     | Financeurs |
|----|----------------------------|-----------------------------|-------------|------------|
| FC | <a href="#">Blois (41)</a> | du 12/05/2025 au 30/05/2025 | Tout public |            |
| FC | <a href="#">Blois (41)</a> | du 10/06/2025 au 27/06/2025 | Tout public |            |
| FC | <a href="#">Blois (41)</a> | du 07/07/2025 au 25/07/2025 | Tout public |            |
| FC | <a href="#">Blois (41)</a> | du 13/10/2025 au 31/10/2025 | Tout public |            |
| FC | <a href="#">Blois (41)</a> | du 10/11/2025 au 28/11/2025 | Tout public |            |
| FC | <a href="#">Blois (41)</a> | du 01/12/2025 au 19/12/2025 | Tout public |            |
| FC | <a href="#">Blois (41)</a> | du 02/06/2025 au 25/07/2025 | Tout public |            |
| FC | <a href="#">Blois (41)</a> | du 01/07/2025 au 31/10/2025 | Tout public |            |

|    | Adresse                    | Date de sessions            | Publics     | Financeurs |
|----|----------------------------|-----------------------------|-------------|------------|
| FC | <a href="#">Blois (41)</a> | du 02/09/2025 au 19/12/2025 | Tout public |            |
| FC | <a href="#">Blois (41)</a> | du 06/10/2025 au 30/01/2026 | Tout public |            |
| FC | <a href="#">Blois (41)</a> | du 03/11/2025 au 27/02/2026 | Tout public |            |
| FC | <a href="#">Blois (41)</a> | du 01/12/2025 au 27/03/2026 | Tout public |            |

## Informations pratiques

### Organisme responsable :

[CFTL-TRANS'FORMATION](#) - Maves

### Publics :

- Tout public - 15 places

### Financement :

- Formation adulte financée par l'entreprise ou le particulier

Numéro de session : 608979S / Référence GIP : 36710

Mise à jour le 18/12/2024